

Du côté des associations

70 ans pour la plus ancienne association du Village, le club de tir!



Agenda 2025

Date	Manifestation	Organisateur
Dimanche 12 octobre	Repas des aînés	Commune
Samedi 29 novembre	Téléthon	Comité des fêtes
Samedi 20 décembre	Distribution colis des aînés	Commune

Etat Civil

Naissances: bienvenue à

Valentine LEFEBVRE née le 11 février 2024 à Hazebrouck
Camille DESEQUELLE né le 09 juin 2024 à Blendecques
Olivia CONDETTE née le 15 août 2024 à Blendecques
Zacharie LENGAGNE né le 31 janvier 2025 à Calais

Mariages: Félicitations à

Morgan DAVION et Quentin DUFOSSÉ le 18/05/2024
Amélie VANDERHAEGHE-MAUPOIX et Patrick BESSON le 7/9/2024
Jeanne DECOVEMACKER et Marie LALISSE mariées le 08/03/2025

Décès: toutes nos condoléances aux familles de

Jean-Luc GEERSEN décédé le 02 juin 2024
Philippe DHUIME décédé le 21 juillet 2024
Soizick DIDELOT veuve DE GUILLEBON décédée le 17 septembre 2024
Stéphane SMAGGHUE décédé le 21 février 2025
Jean MESMACQUE décédé le 28 février 2025
Annie FILIP épouse LERMUSEAUX décédée le 10 mars 2025

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants, arrivés au cours de l'année, sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie, trois possibilités:

- en se rendant sur place aux heures d'ouverture
- En téléphonant au 03.21.95.63.64
- Par courriel à mairie@salperwick.fr

1703 Le P'tit Salperwickois

Août 2025

Edito

Chères Salperwickoises et chers Salperwickois,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans cette nouvelle édition de notre petit salperwickois, un rendez-vous qui nous permet de partager les actualités, les projets et les moments forts de notre commune.

Cette année encore, déjà bien entamée, notre équipe municipale, aux côtés des agents communaux, s'engage à améliorer votre cadre de vie tout en préservant la qualité et la convivialité qui font l'âme de Salperwick.

Parmi les projets phares de 2025, nous poursuivons la réfection des voiries : changement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales de la rue du Noir Cornet, désherbage du milieu de la rue François De Guillebon, les travaux du porche de l'église, de l'ancien quai communal, le changement des menuiseries de la garderie et de la toiture de la classe maternelle, la mise en sécurité du village (aménagement en zones 30...)...

Nous avons également à cœur de renforcer le lien social qui nous unit. Les événements comme le Téléthon, opération marais propre, le parcours du cœur, les 70 ans du tir, la brocante, la fête des voisins, la fête de la musique, ont montré combien notre commune sait se rassembler pour partager des moments de joie et de solidarité. Je tiens par ailleurs à remercier nos associations, nos bénévoles et tous les habitants qui font vivre cet esprit collectif.

Enfin, je vous invite à découvrir dans les pages de ce bulletin les informations pratiques et les projets en cours.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Michel MARTINOT



REPUBLIQUE FRANCAISE *Télégramme* POSTES ET TELEGRAMMES

Horaires de la Mairie : Lundi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Le mardi et le jeudi de 14H à 18H; le vendredi de 9H à 12H

Fermé le Mercredi!

Permanence du maire et des adjoints le mercredi de 18H30 à 19H30

Rédaction et mise en page :

Caroline MINEBOIS,
Cécile MESMACQUE,
Michel MARTINOT
David DECOVEMACKER.

Nous contacter:

Journal@salperwick.fr

Informations communales

Budget 2025

En avril dernier, le conseil municipal a validé un budget de fonctionnement quasiment constant à hauteur de 280000 €. Face à l'ensemble des coûts, la commune a décidé d'augmenter très légèrement la base de la taxe foncière et pour la première fois en 5 ans, le taux est passé de 35,5% à 36% ce qui représente une augmentation de 1,4% en 5 ans.

Pour une valeur locative (appelée base dans le document de la taxe foncière) de 1000 en 2020, cette base est de 1182 en 2025 et l'impôt foncier est passé de 373€ à 482€. Les augmentations sont réparties comme suit:

- 65 € décision de l'état
- 6 € décision de la commune
- 17 € décision de la Capso

Votre taxe foncière comprend également la taxe Gemapi (gestion des inondations, gérée par la Capso), taxe qui a très fortement augmenté sur la période.

La commune a également décidé de modifier modérément les tarifs de repas de cantine (0,10€), de la garderie à la séance (forfaits inchangés) et des emplacements de barques non modifiés depuis 2023 (entre 3% et 5%), applicable en 2026.

Ancien quai communal

Afin de rétablir la sécurité et l'accessibilité de l'ancien quai communal pour ses usagers et riverains, des travaux de réfection ont eu lieu courant février 2025.

Une borduration a par ailleurs été posée pour permettre l'écoulement des eaux pluviales.



Nettoyage du clocher

En mai dernier, un grand nettoyage du clocher de l'église a été réalisé par les employés et les adjoints. Les fientes de pigeon ont été évacuées et la pose de grilles interdit désormais l'accès au clocher pour ces pigeons, ce qui permet de conserver l'espace dans un état de propreté



La kermesse de l'école

Cette année, la kermesse de l'école n'a pas eu lieu. Contrairement à ce qui peut se dire, il n'est nullement de la responsabilité de Monsieur le Maire si cet événement n'a pu se tenir. En effet, pour des mesures de sécurité, imposées par la Préfecture, il n'a pas été possible de satisfaire au désir de la directrice de l'école et de l'association sportive, artistique et culturelle de Salperwick (ASCAS) de voir installer, devant l'école, un château gonflable et ainsi interdire la circulation dans cette rue. Suite à cette impossibilité les organisateurs ont préféré annuler l'événement.

Petit rappel pour nos associations

Conformément à la réglementation, il est rappelé qu'il appartient aux associations qui empruntent la salle polyvalente pour leurs manifestations, de produire une attestation d'assurance à déposer en mairie ainsi qu'un chèque de caution.

Travaux à l'école

Des travaux de remplacement des menuiseries de la garderie et de changement de la toiture de la classe maternelle ont eu lieu, pendant les vacances scolaires, de février pour les menuiseries et de Pâques pour la toiture.



Repas du tir, nettoiyons le marais, brocante, fête de la musique en images



Informations communales

Un projet d'ampleur pour les voies communales

Chacun aura pu remarquer le mauvais état de la rue du Noir Cornet suite à la rénovation de la canalisation des eaux usées. La non rénovation immédiate de l'enrobé est due à un travail d'ampleur pour la commune; un projet de rénovation de la rue du Noir Cornet, de la Clé des Champs et de la rue du Brandevert.

Un projet, mené en concertation avec le département et soutenu par nos conseillers départementaux, Bertrand Petit et Sophie Warot lors de réunions de travail entre élus et représentants du département.

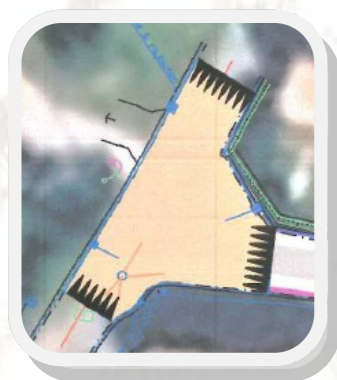
Projet pour la période 2025-2027

L'aménagement consiste à la réfection des enrobés tout en traçant l'eurovéloroute n°5 qui passe par la rue du Noir Cornet, puis la rue de la Clé des Champs pour ensuite rejoindre Tilques en empruntant la rue du Brandevert.

Un cheminement piétonnier sera créé rue de la Clé des Champs avec notamment le busage du fossé (coté impair) depuis la Mairie jusqu'au carrefour de la Clé des Champs.

Les carrefours du Noir Cornet (au stop), de la Clé des Champs et face au cimetière feront l'objet d'un agencement spécifique (couleur au sol) afin d'attirer l'attention des automobilistes. A ces agencements s'ajoutera un ralentisseur dans la rue de la Clé des Champs, dans la zone inhabitée afin de provoquer un ralentissement en entrant dans le village ou en arrivant au carrefour de la Clé des Champs.

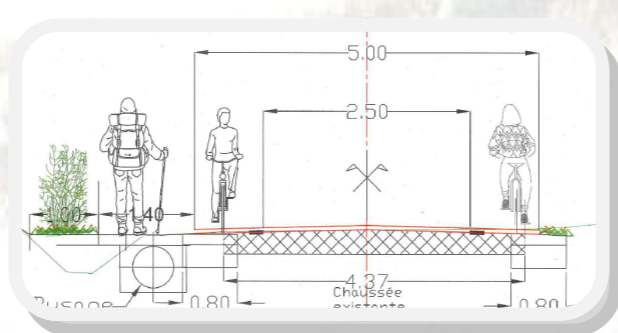
Le calendrier prévisionnel fixe un début des travaux au dernier trimestre 2025 avec une poursuite jusque fin 2026, début 2027.



Carrefour Noir Cornet / Bogaert



Carrefour Cimetières

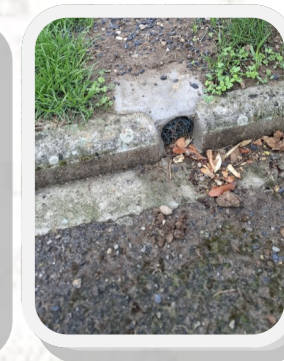
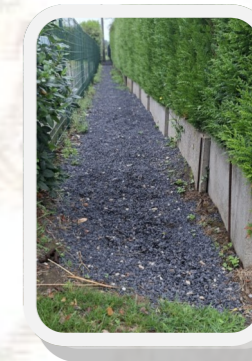


Informations communales

Drainage chemin du château

L'accumulation d'eau lors des inondations 2023-2024 a provoqué l'aménagement nécessaire de ce point, en vue d'un écoulement plus rapide.

L'accumulation dans le champ et le chemin du château entraînait un surplus d'eau dans les jardins à proximité. Le drain posé permet un écoulement plus rapide vers la chaussée la plus proche.



Evacuation des eaux pluviales rue du Noir Cornet

Dans la rue du Noir Cornet, le virage inondé lors de fortes pluies a fait l'objet de travaux réalisés lors de la rénovation de l'évacuation des eaux usées. L'ajout de grilles au niveau de la chaussée et le doublement des busages, permettent d'augmenter la capacité d'évacuation vers le fossé, réduisant le risque d'inondation de la chaussée.



Incivilités

Il est ENCORE à déplorer des dépôts sauvages dans la commune : une trentaine de pneus sur la route des marnières, des matelas, planches et gravats au marais des moines, sans oublier les crottes de chiens un peu partout dans le village et les cartons déposés en dehors des containers prévus à cet effet.

Les incivilités dans les communes constituent un problème récurrent qui affecte le vivre-ensemble et engendre des désagréments et des coûts financiers.

Il est bon de vous rappeler que le Maire peut infliger des amendes administratives à toute personne responsable de ces infractions. A bon entendeur !!!



Informations communales

Ancienne Ferme Deroo

Démolie en septembre 2024, l'ancienne ferme DEROO laisse peu à peu sa place à 14 futurs logements : 7 qui accueilleront nos aînés et 7 destinées à des familles avec des jeunes enfants.

Si les conditions météorologiques ne viennent pas perturber l'avancée des travaux dirigés par Flandre Opale Habitat, les logements seront livrés pour avril – mai 2026.

Par délibération de l'équipe municipale, le site s'appellera désormais « **La Résidence du Courgain** », en référence aux origines du lieu, le Courgain étant le lieu de logement des ouvriers de ferme (notes de l'abbé Cocquerez, curé de Salperwick dans le 2eme quart du XXe siècle).

Chantier le 25 juillet 2025



Les travaux de l'église

L'A.P.R.T., Association Promotion et Reconnaissance par le Travail (association à but non lucratif), a œuvré aux remplacements des pierres de la voûte du porche, côté monument aux morts, qui menaçaient de tomber et rendaient inaccessible l'entrée dans l'église par ce côté.

Par la même occasion, le vitrail situé au-dessus de ce porche a été restauré par l'entreprise Salmon de Laventie (artisan spécialisé dans les vitraux) Ces travaux ont eu lieu courant avril 2025.



Informations communales

Avenir du VVF

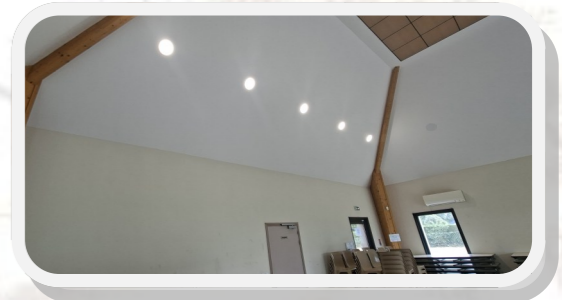
La voix du nord nous a précédé sur le sujet et certains auront découvert la décision de la démolition du site impacté fortement lors des inondations 2023/2024. Ces inondations ont eu raison du dernier projet de la société ARTES (spécialisée dans le tourisme) qui a décidé de ne pas poursuivre les études.

À l'Automne 2024, des discussions ont eu lieu entre la Capso et la commune en vue de l'avenir du site, il était alors question de conserver les bâtiments non impactés par les inondations (partie la plus récente du VVF datant de 1993). La commune aurait souhaité aménager un parcours piétonnier et proposer à la location permanente les quelques logements sains après une rénovation, les plus anciens étant prévus pour une démolition. Finalement le bureau de la Capso n'a pas validé le projet de la commune et prévoit de conserver deux bâtiments pour les piégeurs et la police du marais et a proposé au vote de l'assemblée communautaire de juin 2025 la démolition pure et simple de l'ensemble des autres bâtiments. Compte tenu de l'expérience passée avec le VVF de Moule, la Capso n'a pas non plus souhaité réaliser une vente à des particuliers. Cette démolition d'un montant de 872 000 € HT reste dépendante de l'obtention de subventions du fond vert.

Au-delà de cette démolition, l'avenir du site reste à définir plus précisément, quels aménagements? Quel avenir pour la passerelle? La commune restera attentive aux conséquences de cette démolition et au futur projet d'aménagement.

Consommation électrique

Dans la poursuite des efforts pour limiter sa consommation, la commune a procédé au remplacement de l'éclairage de la salle des fêtes en remplaçant les dernières lampes fluo compactes par du LED.



Médillés du travail

A l'issue de notre cérémonie commémorative du 11 novembre dernier, s'est tenue à la salle polyvalente une cérémonie solennelle de remises de médailles d'honneur du travail.

Cet événement a permis de célébrer l'engagement, la fidélité et le mérite de deux de nos concitoyens (un troisième étant excusé, Monsieur Eric GAJDA), honorés pour leur ancienneté et leur contribution exceptionnelle au monde professionnel: Monsieur Laurent BLONDEL, pour ses 30 années d'ancienneté et Monsieur David DECOVEMACKER, pour ses 35 années d'ancienneté. Dans son discours, Monsieur le Maire a souligné l'importance de la valeur travail inscrite dans les fondements de notre société et a rendu hommage à l'engagement des médaillés. Cette distinction témoigne de la reconnaissance de la République envers celles et ceux qui consacrent une part significative de leur vie au travail.

